

**Vu, lu... entendu**

## **Coussin berlinois arraché au Pont-du-Las, colère des anti-ralentisseurs**

Tout récemment, l'association « Pour une mobilité sereine et durable » (PUMSD) s'est rendue au boulevard du 1<sup>er</sup> Bataillon de Choc afin de constater l'arrachement en entier d'un coussin berlinois (depuis le mercredi 8 juillet). Celle-ci indique avoir été alertée par « des chauffeurs de bus lanceurs d'alerte de Réseau mistral



**Le coussin berlinois se situe sur le boulevard du 1<sup>er</sup> Bataillon de Choc.** (Photo DR)

*qui n'en peuvent plus de toutes ces infrastructures non conformes et dangereuses ».*

« Pour une mobilité sereine et durable » rappelle que « ce type de ralentisseur est interdit sur les voies publiques depuis 2009 par réponse ministérielle pour des problèmes de maintien au sol et d'arrachement possible, de durée de vie

*et de stabilité dans le temps et enfin d'adhérence surtout par temps humide ».*

Thierry Modolo, le président de PUMSD, relève « l'entêtement des élus de la Métropole, du Conseil départemental et plus généralement du Var », à mettre « volontairement en danger les usagers des routes et en particulier les

*plus vulnérables que sont les deux roues ».*

L'association dit réfléchir à des dépôts de plaintes au pénal. Pour rappel, le tribunal administratif de Toulon a récemment rejeté sa plainte concernant la légalité des ralentisseurs installés sur les routes départementales et sur la voirie de la Métropole TPM (Var-matin du 4 juillet).

VAR-MATIN

14/07/2020